AVERTISSEMENTS AGRICOLES

3e cx
JO + D

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY LES AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 140 — 4 MAI 1977

A PROPOS DES OBSERVATIONS SUR LES RAVAGEURS ET LES ENNEMIS DES CEREALES
REPONDEURS TELEPHONIQUES

Dans notre bulletin n° 134 du 5 Avril nous avions annoncé l'installation par le Service de la Protection des Végétaux, avec le concours des Fédérations des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures, de trois répondeurs téléphoniques à FLEURY-LES-AUBRAIS, BOURGES et TOURS.

Il était précisé que seul le répondeur téléphonique du Service de la Protection des Végétaux à BOURGES était mis en service et que ceux de FLEURY-LES-AUBRAIS et de TOURS seraient mis en service ultérieurement.

Ces deux derniers répondeurs téléphoniques fonctionnent désormais et pourront être appelés à partir du 9 Mai à 13 heures.

Une erreur d'impression s'était produite dans notre bulletin du 5 Avril, en ce qui concerne le numéro d'appel du répondeur téléphonique du Service de la Protection des Végétaux à FLEURY-LES-AUBRAIS qui est 61 - 00 - 74 et non pas 61 - 00 - 24.

Pour éviter toute confusion, nous indiquons ci-après les numéros des trois répondeurs téléphoniques :

Service de la Protection des Végétaux à FLEURY-LES-AUBRAIS : 61 - 00 - 74,
Service de la Protection des Végétaux à BOURGES : 70 - 43 - 72,
Service de la Protection des Végétaux à TOURS : 64 - 25 - 04.

Les informations phytosanitaires diffusées par ces répondeurs seront obligatoirement succintes et concerneront par priorité les grandes cultures, notamment les oléagineux et les céréales.

ARAIGNEES ROUGES / ARBRES FRUITIERS ET VIGNES /

Les oeufs d'hiver sont généralement peu nombreux ; plus de 50 % des oeufs sont maintenant éclos.

En conséquence, il y a lieu de surveiller les cultures afin d'intervenir dans les rares parcelles où les populations seraient suffisantes pour provoquer des dégâts notamment dans les vignes partiellement gelées où il y a un risque de concentration des larves sur la jeune végétation qui subsiste.

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

RESUME SUR LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DES CEREALES DANS LA REGION "CENTRE"

RAVAGEURS

* Cnephasia pumicana : La majorité des chenilles ont maintenant quitté leur refuge hivernal et les premiers pincements sont visibles depuis quelques jours dans les parcelles fortement attaquées.

Une intervention est donc nécessaire dans les prochains jours sur toutes les céréales situées à proximité de bois ou de boqueteaux où le seuil d'intervention est atteint. Ce ravageur est observé cette année dans les départements d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Indre et d'Eure-et-Loir. Un traitement se justifie sur orge de printemps lorsqu'on note en moyenne une chenille pour 20 talles (sondage effectué sur 100 à 200 talles prises au hasard dans le centre et en bordure de parcelle).

Pour les orges et les blés d'hiver, le seuil est fixé à 1,5 à 2 chenilles et pour le seigle à 3 à 4 chenilles en moyenne pour 20 talles.

D'une manière générale, les populations larvaires semblent moins importantes que celles observées en 1976 et, dans de nombreux cas, un traitement localisé en bordure de parcelle devrait être suffisant.

En cas d'intervention et en raison de sa faible toxicité, il faut préférer le MALATHION à 1000 g/ha ; mais le PARATHION ETHYL (250 g/ha) et le PARATHION METHYL (375 g/ha) sont également utilisables.

L'adjonction à ces matières actives d'huile spéciale, à raison de 2 l/ha, ou l'utilisation de formulations huileuses permet d'améliorer l'efficacité du traitement notamment par temps froid, en période pluvieuse ou en cas d'intervention tardive.

* Agromyza : Les piqûres nutritionnelles des femelles sont maintenant souvent signalées et les toutes premières mines ont été observées. Les orges de printemps semblent être les céréales les plus sensibles mais un traitement ne se justifie que lorsqu'on dénombre en moyenne une dizaine de larves par talle. L'intervention, pour être efficace, doit être réalisée au début de la formation des mines mais il est encore trop tôt pour intervenir.

* Lema : Des pontes de lema sont maintenant observées dans toutes les parcelles où des adultes ont été signalés mais l'intérêt d'une intervention contre ce ravageur n'a été qu'exceptionnellement démontré en France.

* Pucerons : Une certaine évolution des populations de pucerons a été enregistrée la semaine dernière. La présence de ces ravageurs est maintenant décelable dans une parcelle sur cinq mais l'on observe encore rarement des cultures où plus de 10 % des tiges sont colonisées. L'espèce la plus fréquemment rencontrée est toujours Sitobion avenae. Toute intervention est inutile pour le moment.

MALADIES

Pour les maladies, aucune évolution importante n'est à signaler.

* Rhynchosporiose : Les orges d'hiver ont maintenant atteint le stade gonflement-début épiaison. Dans les rares cas où les dernières feuilles sont contaminées, une intervention peut être réalisée avec les six produits cités dans le bulletin du 26 Avril.

* Oïdium : Les attaques d'oïdium sur céréales d'hiver sont maintenant un peu plus nombreuses mais elles sont généralement limitées à la base des plantes. Pour les orges d'hiver nous sommes actuellement à la période d'intervention (stade gonflement), mais un traitement est rarement justifié, la maladie n'ayant pas atteint les feuilles supérieures. Pour les blés d'hiver, il est tropt tôt pour intervenir.

* Septorioses : Ces maladies sont observées dans une parcelle sur trois, mais les attaques sont limitées et il n'y a pas lieu de réaliser actuellement un traitement.

* Nécrose du premier entrenoeud : Dans le bulletin technique du 26 Avril, nous signalions la présence, dans certaines parcelles de blés d'hiver des départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret, de graves nécroses du premier entrenoeud. Des symptômes analogues ont été observés sur escourgeons dans la région de CHATEAUNEUF-en-THYMERAIS (28).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE",

G. BENAS